



Grenoble le 06 05 2020

Madame la directrice de la DSCC

Ce n'est pas possible, alors que nous sommes encore en pleine crise sanitaire nous apprenons la reprise des restructurations. Nous avons bien écouté le PDG de La Poste M. Wahl, ainsi que toute la chaîne hiérarchique, depuis mi-mars, il semble aujourd'hui, que c'est la question du service public qui prime sur les logiques financières à la Poste. De plus nous ne sommes pas à l'abri d'un rebond épidémique, et d'un nouveau confinement, pourquoi tant d'empressement ?

Le 7 mai étaient prévues des commissions de disciplines et vous convoquez maintenant de nouveau CT le 11 mai 2020. Hors comment reprendre le mouvement perpétuel des réorganisations, réorganisations qui sont structurées par une vision comptable à court terme. Nous devons prendre du temps pour redémarrer l'entreprise. C'est aussi le moment de réfléchir au futur de La Poste, prendre la mesure de la crise que nous traversons c'est saisir que rien ne sera plus comme avant. Si nous assumons des tâches de services publiques fondamentales, l'évolution du courrier ne peut plus être simplement vue d'un point de vue comptable.

Cette crise a révélé l'extrême faiblesse du fonctionnement de La Poste en général et du courrier en particulier, la capacité de protéger les personnels mais aussi de maintenir un service postal de première nécessité. Les organisations en flux tendu produites par le «Lean Management » sont très peu résilientes dans des cadres de crise. De plus tout le monde sait, et vous la première, que les outils de calcul de la charge de travail ne sont pas adéquats, d'ailleurs il y a toujours des négociations au niveau national.

Les organisations syndicales CGT fapt, Fo com et Sud Ptt de la DSCC Isère, Pays de Savoie demandent l'arrêt des réorganisations, jusqu'à la fin de la crise sanitaire Covid-19.

Veuillez agréer, Madame la directrice l'expression de nos sentiments respectueux.

Les représentants des OS de la DSCC Isère pays de Savoie